

MAIRIE de
STEENBECQUE
59189



☎ 03 28 43 61 52

e-mail :

mairie.steenbecque@orange.fr

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 27 Septembre 2023 sous la présidence de Carole Delaire, Maire. 13 adjoints et conseillers étaient présents. Alice Roussel, Regis Desmarets, Emmanuel Jacquet avaient donné pouvoir. Peggy Carton et Bernard Ternynck étaient absents.

Convention avec le département du Nord, signature du contrat d'objectifs :

En 2006, à l'ouverture de la bibliothèque, la commune a signé une convention de partenariat avec le département du Nord.

En 2020, Le département du Nord a adopté un schéma départemental de développement de la lecture publique et met en place de nouveaux contrats d'objectifs en remplacement de ces conventions devenues obsolètes.

La commune est donc appelée à signer son contrat d'objectifs, pour une durée de 3 ans. Il comporte davantage de critères (horaires d'ouverture, formations, budget, utilisation des ressources de la médiathèque départementale ...) à atteindre.

A l'unanimité, les membres du conseil décident de signer la convention de partenariat.

Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre

Révision statutaire : Le comité syndical du S.I.E.C.F. territoire d'énergie de Flandre a décidé de modifier les statuts du syndicat. Le conseil municipal est invité à se prononcer également et décide, à l'unanimité, d'approuver la modification statutaire présentée.

Avenant à la convention d'achat groupé d'énergie : notre commune adhère à l'achat groupé d'énergie du SIECF. Afin de bénéficier du nouveau marché d'achat groupé à compter du 1 janvier 2025, la commune doit délibérer avant fin octobre. A l'unanimité, les membres du conseil municipal autorisent Mme le Maire à signer l'avenant à la convention de groupement de commandes.

Redevance d'occupation du domaine public : l'occupation du domaine routier par des opérateurs de télécommunications donne lieu à versement de redevances en fonction de la durée de l'occupation, de la valeur locative et des avantages qu'en tire le pétitionnaire. Mme le Maire propose de fixer au tarif maximum le montant de ces redevances d'occupation du domaine public, de revaloriser chaque année ces montants, d'inscrire annuellement cette recette au compte 70323. Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité et autorisent Mme le Maire à recouvrer ces redevances.

Changement d'imputation du budget bornes de recharges électriques : les services des finances publiques demandent à la commune de prendre une décision modificative du budget afin de changer d'imputation la participation versée en 2021 au S.I.E.C.F. pour les bornes de recharge électrique.

C.C.F.I. Communauté de communes de Flandre Intérieure

Renouvellement des membres de la C.L.E.C.T., commission locale d'évaluation des charges transférées : chaque commune doit à nouveau désigner un membre titulaire et un membre suppléant afin de composer la commission locale d'évaluation des charges transférées.

Les membres élisent à l'unanimité Madame Delaire, membre titulaire et Monsieur Dez membre suppléant de la CLECT.

Transformation en communauté d'agglomération (2ème étape) : les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à la transformation de la communauté de communes de Flandre Intérieure en communauté d'agglomération à compter du 1er janvier 2024.

Nouvelle proposition d'acquisition du terrain rue du bois (pylône orange) : les services ATC France proposent une nouvelle offre de 36 000 euros pour l'acquisition du terrain où est implanté l'antenne relais. Le conseil municipal accepte cette proposition par 13 voix pour, 3 votes contre et 1 abstention.

A vos agendas :

Une réunion d'échanges sur l'entretien des arbres fruitiers aura lieu le Samedi 9 Décembre à 10h 30 à la salle des fêtes.